



## INFOS PRATIQUES



Apporter son masque.



Apporter sa gourde et son pique-nique.



Pas de navette ; rendez-vous directement dans les communes.  
Une navette sera affectée uniquement pour les sorties à l'extérieur du site (Karting, bowling...) et de la commune.



Venir en tenue de sports.



Vente en ligne et inscription papier.



**Horaires des activités** : de 9h30 à 16h30 (accueil assuré à partir de 9h). En cas d'aléas, le programme peut être amené à évoluer.

Nous comptons sur votre vigilance face au contexte sanitaire et insistons sur la bienveillance de chacun.

Merci de ne pas déposer votre enfant si il était cas contact ou si des symptômes venaient à se déclarer (fièvre, toux, maux de ventre, mal de gorge...).

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté, responsable du traitement. Ces données sont nécessaires pour inscrire votre enfant aux animations sportives. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées sont uniquement communiquées aux agents du service des sports. Les données sont conservées pendant 1 an pour les activités sportives. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou [dpd@cdg35.fr](mailto:dpd@cdg35.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Renseignements / 02 99 74 52 61

Inscriptions en ligne / [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org)

# ANIMATIONS SPORTIVES

# ATOUT VAC



3 > 5 jan.  
2024

Pour les 11\* / 17 ans

\* 11 ans dans l'année

© Vitré Communauté. Photos : Max Juillot - Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publique.

Vitré Communauté, la proximité

[vitrecommunaute.bzh](http://vitrecommunaute.bzh)

VITRÉ  
COMMUNAUTÉ



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Atout Vac - 3 > 5 janvier 2024

À retourner complété et signé impérativement pour **le 15 décembre 2023** accompagné de votre règlement (chèques vacances ou chèque à l'ordre de Régie Sport / Jeunesse), à l'adresse suivante : Vitré Communauté, 16 bis Bd des Rochers, BP 20613 35500 Vitré cedex.

E-mail : [animationsportive@vitrecommunaute.org](mailto:animationsportive@vitrecommunaute.org)

Inscription également possible sur [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org)

Nom .....

Prénom .....

Garçon  Fille  Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse .....

Tel. portable .....

Tel. portable \* .....

Mail .....

\* celui de la personne autorisée à récupérer l'enfant.

Je souhaite recevoir les informations pour les animations sportives.

Je souhaite recevoir les informations pour les piscines.

Je souhaite recevoir les informations pour la base de loisirs de la Haute-Vilaine.

L'inscription de votre enfant sera considérée confirmée à réception de ce bulletin, accompagné du règlement, **dans la limite des places disponibles. Vous recevrez une confirmation écrite sous 7 jours.**

**39 €**  Les 3, 4 et 5 janvier 2024 à **Louvigné-de-Bais** (Complexe sportif)

**39 €**  Les 3, 4 et 5 janvier 2024 à **Argentré-du-Plessis** (Complexe sportif)

**39 €**  Les 3, 4 et 5 janvier 2024 à **Vitré** (Complexe sportif du Cosec)

**39 €**  Les 3, 4 et 5 janvier 2024 à **Balazé** (Complexe sportif)

## AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, .....

Domicilié(e) à : .....

Agissant en qualité de responsable légal, .....

Autorise mon enfant : .....

A participer aux activités sportives organisées par Vitré Communauté.

De plus, j'autorise les animateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) au domicile et décharge la direction de Vitré Communauté de toute responsabilité pour tout incident du fait du mineur lui-même.

J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation).

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos/vidéos ne doivent pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 1 an.

Fait à ..... , le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / .....

Signature obligatoire du responsable légal  
de la mention «lu et approuvé»

## DU 3 AU 5 JANVIER

### 1. Louvigné-de-Bais **/// 39 €**

► Mercredi 3 > vendredi 5 janvier

**Mercredi** : Activités multisports

**Jeudi** : Activités multisports

**Vendredi** : Karting, bowling



### 2. Argentré-du-Plessis **/// 39 €**

► Mercredi 3 > vendredi 5 janvier

**Mercredi** : Activités multisports

**Jeudi** : Activités multisports

**Vendredi** : Karting, bowling

### 3. Vitré **/// 39 €**

(Complexe Cosec- Saint-Étienne)

► Mercredi 3 > vendredi 5 janvier

**Mercredi** : Activités multisports

**Jeudi** : Activités multisports

**Vendredi** : Laser game, Quizz adventure, jeux gonflables

### 4. Balazé **/// 39 €**

► Mercredi 3 > vendredi 5 janvier

**Mercredi** : Activités multisports

**Jeudi** : Activités multisports

**Vendredi** : Laser game, Quizz adventure, jeux gonflables

